



CHAUFFAGE - EAU CHAude - CUISSoN - LAVAGE
FROID - ECLAIRAGE - AUDIOVISUEL - EAU



ECONOMIES D'ÉNERGIE DES GESTES QUI COMPTENT !



www.info-energie-auvergne.org



➤ Nos gestes comptent pour la planète !

Ce guide apporte des conseils et astuces pour réaliser des économies d'énergie en proposant des gestes simples pour modifier nos comportements et habitudes de consommation.

“ L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas ”

Les « gestes qui comptent » sont présentés en 8 thèmes organisés en 3 parties :

- le chauffage, l'eau chaude, la cuisson pour la partie « production de chaleur »,
- le lavage, le froid, l'éclairage, le multimédia pour la partie « électricité spécifique »,
- et pour finir les « économies d'eau ».

INFO PRATIQUES

Tout au long de ce guide, vous trouverez des données chiffrées d'économies d'énergie et d'économies financières estimées sur votre facture, si vous mettez en place « Des gestes qui comptent » ! Les données de référence utilisées dans les calculs :

- prix du kWh électrique : 0,1372 €
- prix du m³ d'eau : 3 €

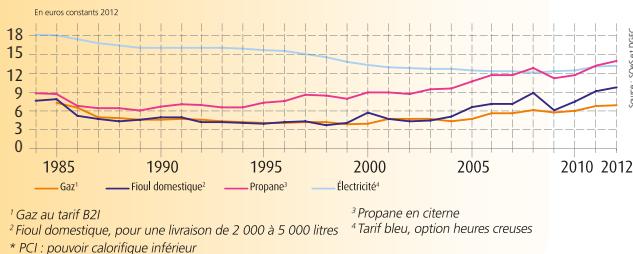
► Pourquoi économiser l'énergie ?

Un environnement en pleine mutation

- Le changement climatique
- La raréfaction des énergies fossiles
- L'augmentation du prix de l'énergie

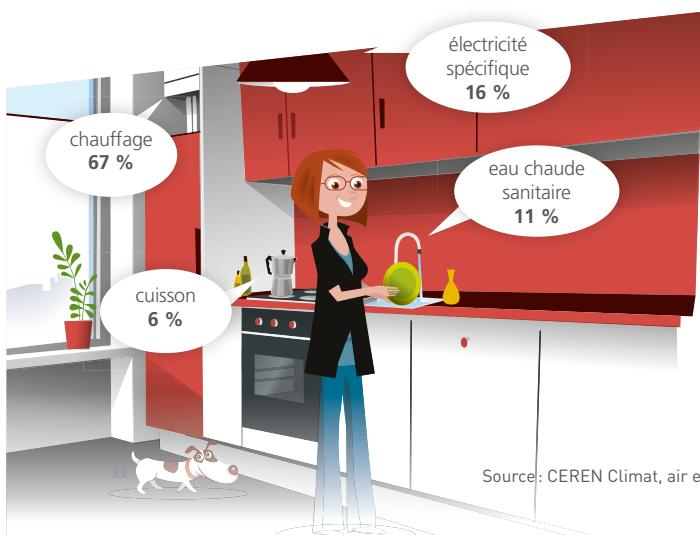
► Prix des énergies à usage domestique

Evolutions annuelles pour 100 kWh PCI*



3

► Répartition moyenne de la consommation d'énergie par usage



► Le chauffage

Le poste « chauffage » représente en moyenne 67 % des consommations d'énergie des logements.



Des gestes qui comptent :

Les fenêtres, des parois froides !

► J'utilise des volets et rideaux

Les portes et les fenêtres, même de bonne qualité, sont des points faibles de l'isolation d'un logement. Utiliser des volets et rideaux réduit la sensation de parois froides.

► J'entretiens et je calfeutre mes fenêtres

Pour limiter les infiltrations d'air, vérifier l'état des portes et fenêtres et si besoin refaire l'étanchéité (mastic, joints...).

► A SAVOIR

► En cas d'amélioration de l'étanchéité des fenêtres, ou lors de leur remplacement, pensez à regarder si vous avez une ventilation mécanique en état de marche. Elle est indispensable pour un air sain dans la maison.

La régulation, tempérez vos besoins !

► J'installe des robinets thermostatiques sur mes radiateurs

Les robinets thermostatiques tiennent compte des apports de chaleur gratuits (rayons de soleil, cuisine) et réduisent l'arrivée d'eau chaude pour maintenir la température de confort choisie.

LE CONSEIL EN

► Pour programmer les températures de consigne, faites installer un thermostat d'ambiance programmable par un professionnel !

► J'applique les températures en fonction des usages

Les bonnes habitudes pour un meilleur confort *

Période de sommeil (22h à 6h)	16 ° C
Lever (6h à 8h30)	19 ° C
Temps de travail, école (8h30 à 16h)	16°C
Soirée (16h à 22h)	19°C
Absence prolongée (plus d'une journée)	12/14°C

* Ces conseils d'utilisation sont faciles à suivre si votre logement est équipé d'un thermostat d'ambiance, de robinets thermostatiques et/ou d'une horloge de programmation. Attention au choix de l'emplacement de votre thermostat d'ambiance. Demandez à votre conseiller énergie.

**Avec un thermostat d'ambiance, je fais des économies sur mon chauffage.
1°C en moins, c'est 7% d'économie !**

Et la chaudière !

► J'entretiens régulièrement ma chaudière

Mal entretenue et mal réglée, une chaudière consomme plus d'énergie, pollue plus, tombe plus souvent en panne et sa durée de vie est réduite.

► L'eau chaude



Le poste « eau chaude » représente 11 % des consommations d'énergie des logements. Dans une construction neuve, cela tend à devenir le poste le plus coûteux.



Des gestes qui comptent :

Isoler aussi le chauffe-eau !

► J'isole mon chauffe-eau

Le ballon d'eau chaude et les canalisations de distribution doivent être bien isolés. Dans le cas contraire, il y aura d'importantes pertes d'énergie.



LES CONSEILS EN +

► J'éteins le chauffe-eau quand je m'absente

Le maintien en température de l'eau chaude et l'éventuelle veille du chauffe-eau sont des consommations d'énergie inutiles en cas d'absence de plusieurs jours.

► Je règle la température de l'eau chaude

Une température d'eau chaude réglée entre 50 et 60°C est suffisante pour limiter le développement de bactéries pathogènes, tout en évitant l'entartrage du chauffe-eau.

► Je détartrage régulièrement mon chauffe-eau

Le calcaire se dépose progressivement sur la résistance électrique du chauffe-eau. Son efficacité est alors plus faible : il consommera plus.

Demandez conseil à un professionnel !

➤ La cuisson

Le poste « cuisson » représente 6 % des consommations d'énergie des logements.

Des gestes qui comptent :

La cuisson sans surconsommation !

➤ Je préfère une cuisson modérée... avec un couvercle

En couvrant les casseroles, poêles... pendant la cuisson, on réduit les pertes de chaleur et c'est 30 % d'économie.

➤ J'utilise un mode de cuisson adapté à mon équipement

En utilisant des casseroles à fond plat et de diamètre adapté à la taille du foyer, on évite de surconsommer !



LES CONSEILS EN +

➤ Je ne cuis pas mes aliments au micro-ondes, il est souvent très énergivore... Il peut consommer plus qu'un mini-four.

➤ Je mets les aliments à décongeler de préférence dans le bas du réfrigérateur plutôt qu'au micro-ondes.

➤ J'éteins mes plaques et le four un peu avant la fin de la cuisson.

➤ A SAVOIR

➤ La consommation électrique des appareils de cuisson est en moyenne de 450 kWh/an, soit bien plus qu'un réfrigérateur performant !

➤ Les plaques de cuisson électriques et le four représentent à eux deux près des ¾ de la consommation électrique du poste cuisson.

➤ Les plaques de cuisson à induction consomment en moyenne 30 % d'électricité en moins que les plaques vitrocéramiques.



Zoom sur les consommations d'électricité spécifique

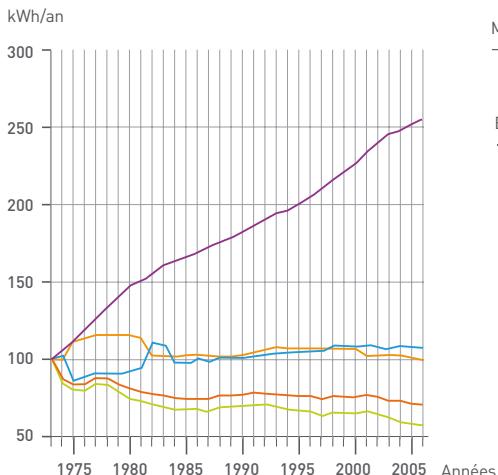


Il s'agit de l'électricité nécessaire pour les services qui ne peuvent être rendus que par l'usage de l'énergie électrique (l'éclairage, l'électroménager...). Elle ne prend pas en compte l'eau chaude, le chauffage et la cuisson, qui peuvent utiliser différents types d'énergie.

► Electricité spécifique

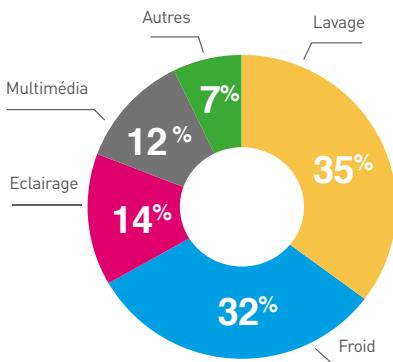
L'électricité spécifique représente 16 % des consommations d'énergie à la maison.

► Evolution des consommations d'énergie en France



- Electricité spécifique
- Cuisson
- Eau chaude
- Chauffage

► Répartition moyenne des postes de consommation d'électricité spécifique



Le poste « électricité spécifique » est le seul poste qui augmente tous les ans en France !



→ Le lavage

Le poste lavage qui comprend le lave-linge, le lave-vaisselle et le sèche-linge représente plus d'un tiers des consommations d'électricité spécifique.

Afin de consommer moins d'énergie, il est important d'avoir des appareils relativement récents et bien entretenus.

Des gestes qui comptent :

Le choix des cycles !

↘ Je fais fonctionner économiquement le lave-vaisselle

L'optimisation du choix du programme (notamment la touche « éco ») permet de consommer moins d'énergie et d'eau.

↘ Je préfère les basses températures pour laver le linge

Les cycles à 90° sont à éviter car ils consomment trois fois plus qu'un cycle à 30°. Le prélavage n'est pas non plus indispensable !

↘ Je privilégie une vitesse d'essorage importante

Faire le choix d'une vitesse d'essorage importante sur mon lave-linge, c'est réduire le temps de séchage et ainsi favoriser le séchage « à l'air libre ».



↘ A SAVOIR

Poste électroménager	Famille moyenne Française	Famille maîtrisant sa consommation
Equipement	Lave-linge B Lave-vaisselle Sèche linge C	Lave-linge A++ double entrée (raccordement eau chaude solaire) Lave-vaisselle A++ séchage naturel
Consommation	922 kWh	210 kWh
Coût annuel*	126 €	29 €

Source : La maison écologique n°46.

* Tarif électrique 2014 : 0,1372 €

Pas de gaspillage !

► Je préfère le séchage à l'air libre

Je fais sécher le linge à l'air libre ou dans une pièce ventilée du logement.

► Je remplis mes appareils de lavage

J'attends que mon lave-vaisselle ou lave-linge soit plein avant de lancer un nouveau cycle !



L'ÉTIQUETTE
ÉNERGIE,
LE BON RÉFLEXE
AU MOMENT
DE L'ACHAT

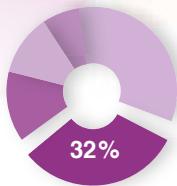


LES CONSEILS EN

► Je raccorde les appareils de lavage sur l'eau chaude sanitaire

Ces appareils consomment beaucoup d'énergie pour chauffer l'eau. Si votre eau chaude sanitaire est produite à partir d'une énergie renouvelable

(solaire, bois), vous pouvez raccorder l'eau chaude directement sur l'appareil de lavage. Pour cela, vous pouvez installer un kit de raccordement ou acheter un appareil à double entrée.



► Les appareils de froid

En moyenne, 900 kWh sont nécessaires pour refroidir et congeler nos aliments sur un an. Le poste « froid » représente un tiers des consommations électriques spécifiques d'un ménage. Pour réduire cette consommation, il est important de posséder des appareils relativement récents, de les entretenir et de les maintenir dans les locaux les plus frais possible.

Des gestes qui comptent :

Entretenir, c'est prévenir !

► **Je dégivre régulièrement mes appareils de froid**

Avec 1 cm de givre, ils consomment 30 % d'électricité supplémentaire.

► **Je vide et débranche mes appareils de froid lors d'une absence prolongée**

En débranchant vos appareils de froid avant de partir en vacances, vous ferez des économies.

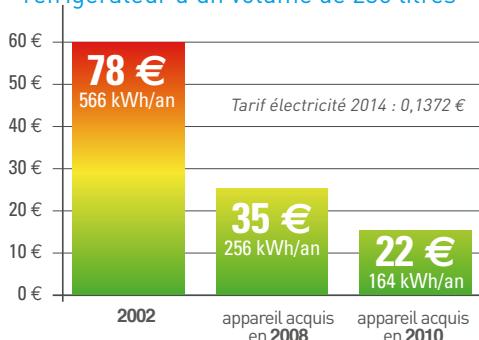
Les bons réglages !

► **Je règle les appareils aux températures de consigne**

Refrigérateur : +4 °C



► Exemple de consommation pour un réfrigérateur d'un volume de 230 litres



LES CONSEILS EN

► **Je vérifie l'étanchéité de mes appareils de froid**

Les joints assurent l'étanchéité de la porte. S'ils sont abîmés, ils laissent passer le froid et font augmenter la consommation de l'appareil de 10 % en moyenne. Pour vérifier l'étanchéité, fermez la porte sur une feuille de papier et essayez de la retirer. Si elle ne résiste pas, il faut changer les joints. Un givrage rapide peut être le signe d'une mauvaise étanchéité.

Attention au coup de « chaud » !

- Je place mes appareils de froid loin d'une source de chaleur (fenêtre, four ou chauffage).

La consommation du réfrigérateur est directement liée à la température ambiante : s'il fait 23°C au lieu de 18°C dans la pièce, la consommation sera supérieure de 38 %.

- Je ne mets pas d'aliments chauds ou tièdes dans mon réfrigérateur.

J'attends qu'ils refroidissent à l'air ambiant avant de les mettre au réfrigérateur.



➤ À SAVOIR

➤ Le réfrigérateur ne fabrique pas du froid mais il évacue la chaleur par le condenseur situé à l'arrière. Attention donc de laisser un espace entre l'appareil et le mur pour une bonne évacuation de la chaleur (il en est de même pour un congélateur).

➤ Couvrir les aliments avant de les mettre au réfrigérateur permet de réduire la consommation d'énergie (moins d'évaporation).

Si vous disposez d'une cave ou d'un cellier, la plupart des aliments stockés dans votre réfrigérateur peuvent peut-être y être conservés. Ceci vous permettra éventuellement d'utiliser un réfrigérateur de plus petite taille.

Poste FROID	Famille type Française	Famille maîtrisant sa consommation
Equipement	Combiné 225 litres B + 75 litres congélation ancien D	Réfrigérateur 157 litres A++ Congélateur coffre 100 litres A+
Consommation	636 kWh	219 kWh
Coût*	87 €	30 €

Source : La maison écologique n°46.

* Tarif électricité 2014 : 0,1372 €



→ L'éclairage

Allumer la lumière est un geste simple, mais pas anodin ! L'éclairage représente environ 14 % de votre facture d'électricité spécifique. Or, le meilleur éclairage reste la lumière naturelle. Essayez d'aménager votre logement en profitant au mieux de la lumière extérieure. Enfin, il existe plusieurs types d'éclairage plus ou moins consommateurs d'énergie.

	Lampe halogène	Tube fluorescent (néon)	Ampoule basse conso.	LED
Puissance	60 W	15 W	15 W	1 ou 2 W
Efficacité/ énergie	14 lumens/W	63 lumens/W	60 lumens/W	60 lumens/W
Durée de vie	2 000 h	9 000 h	10 000 h	50 000 h
Consommation annuelle (pour 2 h d'usage journalier)	43,8 kWh	10,9 kWh	10,9 kWh	1,5 kWh

12

Des gestes qui comptent :

Moins de puissance = moins de consommation !

→ Je préfère les ampoules basse consommation pour un éclairage d'ambiance et pour les longues durées d'utilisation.

Les ampoules basse consommation, réduisent par 4 la puissance nécessaire pour un éclairage équivalent et durent 6 à 10 fois plus longtemps que les ampoules traditionnelles.

→ Je réserve l'halogène pour des activités ponctuelles

Une lampe halogène peut consommer autant que tout l'éclairage de votre logement ! Trois lampes basse consommation de 20 W éclairent autant qu'un halogène de 500 W.

→ J'adapte la puissance de mes lampes en fonction des besoins

Je place des éclairages moins puissants dans les couloirs, la cage d'escalier ou la cave.



→ A SAVOIR

→ La valeur en lumen (l'efficacité énergétique) caractérise le flux lumineux qui correspond à la perception d'éclairement pour l'oeil humain. Plus la valeur en lumen est haute et plus l'éclairement est important.



LES CONSEILS EN +

➤ Je ne fais pas d'abus d'abat-jour

Leur couleur sombre peut absorber 50 à 80 % de la lumière, obligeant à multiplier les sources lumineuses.

➤ Je nettoie mes ampoules

Eliminez la poussière de vos ampoules. Vous améliorerez de 40 % leur flux lumineux dans certains cas.

➤ A SAVOIR

➤ L'achat d'une ampoule basse consommation revient à environ 10€ par ampoule et se rentabilise dès la première année. Ces ampoules ne sont pas adaptées aux lieux de passage (couloirs, WC) car elles nécessitent un temps de préchauffage et des utilisations de courte durée réduisent leur durée de vie.

D'autres ampoules sont plus adaptées aux utilisations de courtes durées, c'est le cas par exemple des leds !

Zoom sur les leds

Les ampoules à LED sont adaptées à certains usages et peuvent par exemple remplacer les spots halogènes souvent situés en plafonnier de cuisine ou de salle de bain.

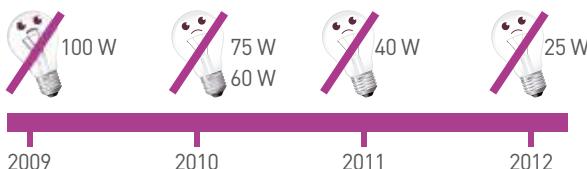
Les avantages des ampoules à LED :

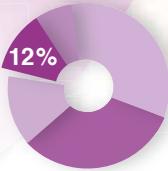
- fiabilité (solidité, durée de vie...),
- souplesse d'utilisation (allumage instantané, réglage possible de l'intensité lumineuse...),
- pas d'émission de chaleur.

13

Vers la suppression à la vente des ampoules à incandescence !

Depuis 2009, les ampoules à incandescence sont progressivement supprimées des points de vente.





➔ L'audiovisuel

C'est le poste qui progresse le plus chaque année parmi les consommations électriques spécifiques des logements. Ce poste regroupe les consommations des équipements multimédia, audio, vidéo, hifi... et toutes les veilles qui peuvent être consommées par ces appareils.

Des gestes qui comptent :

Les consommations cachées

- ➔ Je ne laisse pas mes appareils audiovisuels en veille

Les veilles représentent environ 40 % de la consommation globale du matériel audiovisuel.

Réduire les consommations dès l'achat !

- ➔ Je privilégie un écran LCD pour le téléviseur et pour l'ordinateur.

Les écrans plasmas et cathodiques peuvent consommer jusqu'à 50 % de plus qu'un écran LCD.

- ➔ J'adapte la taille de l'écran à mes besoins.

Plus l'écran est petit, moins vous consommez d'électricité !... Un écran d'ordinateur 15 pouces consomme en moyenne 50 % de moins qu'un écran 17 pouces.

➔ Je privilégie au maximum l'utilisation d'un ordinateur portable

Il consommera 10 fois moins qu'un ordinateur avec unité centrale.

LES CONSEILS EN ➔

- ➔ Soyez vigilants aussi pour la consommation des chargeurs de téléphone portable et cafetières programmables ; laissés branchés, ils consomment de l'électricité.

- ➔ Pour lutter contre ces consommations cachées, une solution consiste à brancher tous les appareils sur une multiprise avec interrupteur. Cette manipulation vous permet d'éteindre tous les appareils en même temps dans la limite de la puissance supportée par la multiprise.

➔ A SAVOIR

Poste Multimédia	Famille type	Famille maîtrisant sa consommation
Équipement	Unité centrale/ ADSL TV ancienne/ décodeur/ HIFI/veilles	Ordi portable/ ADSL PetiteTV/HIFI Minimise les veilles
Consommation	1 192 kWh	235 kWh
Coût*	164 €	32 €

Source : La maison écologique n°46.

* Tarif électricité 2014 : 0,1372 €

Un ordinateur (unité centrale et écran) éteint consomme en moyenne 5 W par heure à cause des transformateurs intégrés qui utilisent de l'électricité tant qu'ils sont branchés.

Les veilles peuvent représenter une consommation de plus de 500 kWh/an (cf. tableau ci-dessous).

➤ Comparatif des consommations des appareils en veille



Appareils	Veille mini-maxi (Watt)	Consommation moyenne kWh/an	Coût
Télévision	1 à 13 W	44 kWh	6 €
Décodeur	10 à 15 W	96 kWh	13 €
Parabole	12 à 20 W	118 kWh	16 €
Chaîne Hi-fi	0 à 21 W	66 kWh	9 €
Box-internet	8 à 13 W	88 kWh	12 €
TOTAL		412 kWh	56 €

Source : Enertech 2000

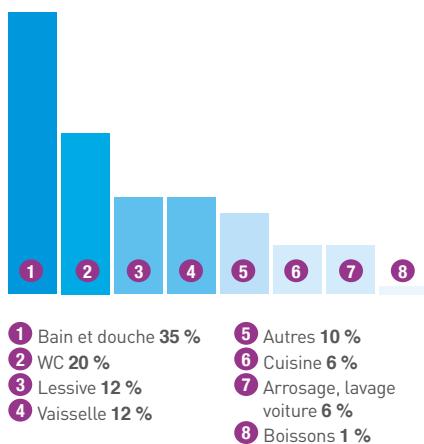
* Tarif électricité 2014 : 0,1372 €

Sur une année, les téléviseurs peuvent consommer davantage durant le mode veille (20 heures par jour) que pendant le temps de fonctionnement (4 heures par jour).



► Les consommations d'eau

Dans les pays occidentaux, la consommation d'eau par personne a pratiquement doublé depuis 1950. En France, la consommation journalière d'eau potable avoisine les 170 litres par habitant et par jour soit 55 m³ par an. Le WC est l'un des postes le plus consommateur dans l'habitat. Il représente 20 % des consommations d'eau potable. C'est pourquoi il faut réduire le volume de l'eau utilisée pour les chasses.



Des gestes qui comptent :

Trop de pression ?

► Je vérifie la pression de mon installation d'eau

La régulation de la pression d'eau favorise les économies d'eau et protégera toutes les robinetteries.

Exemple de débit en fonction de la pression pour un robinet :

6 bars → 25 l/minute

3 bars → 17 l/minute

► J'agis sur les débits

Il existe différents équipements qui s'adaptent au niveau de la robinetterie :

- mousseur-aérateur : il abaisse le débit de 12 à 6 l par minute et permet des économies d'eau pouvant atteindre les 50 %. Il s'agit d'un mélange d'air et d'eau qui ne se ressent pas à l'utilisation.
- douchette hydro-économie : le gain de consommation varie souvent de 50 à 70 %;
- stop-douche : pendant que vous vous savonnez, vous appuyez sur le bouton et l'eau s'arrête;
- mitigeur thermostatique : sur la douche ou la baignoire, il vous permet d'avoir l'eau à la température désirée. Le gain sur l'eau chaude est proche des 30 %;
- mitigeur double-débit : vous avez deux niveaux de débit quand vous soulevez le levier du robinet, donc deux niveaux de pression plus ou moins importants.



Attention « chasse d'eau »

➤ Je réduis la contenance de la chasse d'eau

J'installe des plaquettes économiques dans mon ancien WC possédant un réservoir d'eau de 9 ou 12 litres. L'économie d'eau peut être de 3 à 4 litres à chaque tirée de chasse.



LES CONSEILS EN

Comment dépister les fuites ?

➤ Il suffit de surveiller les chiffres du compteur d'eau ou de placer un colorant alimentaire dans le réservoir des toilettes.

Comment vérifier la pression du réseau d'eau ?

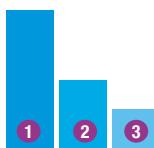
➤ Si un robinet ouvert à fond remplit une bouteille d'1 litre en moins de 4 secondes, alors la pression est supérieure à 3 bars maximum.

En cas de doute, je fais appel à un professionnel qui, grâce à un manomètre, vérifiera la pression exacte et la réglera.

Si la pression reste élevée, j'installe un réducteur de pression entre le compteur et les équipements sanitaires.

➤ J'installe un mécanisme double commande 3/6 l

Il peut permettre d'économiser jusqu'à 35 % d'eau dans les toilettes ! Le système est composé de deux boutons ; la totalité (6 l) ou la moitié (3 l) est ainsi évacuée.



❶ WC équipé d'un réservoir de 9 litres : 40 m³/an → 120 €/an

❷ WC équipé d'un réservoir de 6 litres : 26 m³/an → 78 €/an

❸ WC équipé d'un réservoir de 3/6 litres : 18 m³/an → 54 €/an

➤ A SAVOIR

Lutte contre les fuites

➤ On peut changer un joint ou le clapet de soupape de sécurité du ballon d'eau chaude.

➤ L'eau de pluie peut servir pour l'arrosage, le robinet extérieur, les toilettes, le lave-linge. Attention : un double circuit et une signalétique adaptée sont obligatoires.

Quelques ordres de grandeur complémentaires :

➤ Une douche de 5 minutes est plus économique qu'un bain (60 litres au lieu de 200 litres).

➤ Les fuites représentent un gaspillage qui peut atteindre jusqu'à 20 % de la facture d'eau !

➤ Un robinet qui goutte peut débiter de 5 à 90 m³/an, soit 15 à 270 € !

➤ Une chasse d'eau qui fuit gaspille entre 30 et 250 m³/an, soit 90 à 750 € !

➤ Dans les Espaces INFO → ENERGIE

Des spécialistes à votre service

- Pour trouver des solutions concrètes de maîtrise des consommations d'énergie (chauffage, isolation, éclairage, équipement, climatisation...).
- Pour vous aider à recourir aux énergies renouvelables : solaire, bois, hydraulique...
- Pour vous procurer des évaluations simplifiées de la consommation énergétique dans l'habitat, en fonction de différents critères (bâti, équipements électriques et thermiques).
- Pour transformer votre projet énergétique en acte concret, avec tous les outils en main : de la solution technique à l'accompagnement financier.

Qui sont ces conseillers ?

Les conseillers sont des spécialistes des questions de l'énergie dans l'habitat, formés spécifiquement et régulièrement aux problématiques thermiques et climatiques en haute performance énergétique dans le logement, utilisation du bois-énergie en maison individuelle, pompes à chaleur, solutions solaires, etc. Ils renseignent également sur les dispositifs d'accompagnement financiers : crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro et la réglementation thermique.

Afin de répondre à toutes les attentes. Ils suivent et maîtrisent aussi des sujets comme la réglementation thermique.

Animer et informer

Les conseillers organisent ou participent à de nombreux événements sur le territoire : salons, foires, expositions, conférences, visites d'installation... Pour mener à bien leur mission d'information du public, ils disposent d'outils complémentaires tels que la lettre trimestrielle d'information ou des fiches techniques, un site internet, un numéro de téléphone unique pour tout le réseau.

Signataires d'une charte avec l'ADEME, ils s'engagent à assurer un conseil gratuit, objectif, neutre et de qualité.



► LES CONSEILLERS INFO→ENERGIE des animateurs sur le terrain



Foires et salons locaux

Les conseillers vont à la rencontre des publics et des territoires en participant à des rendez-vous de proximité. A ces occasions, ils sont présents sur des stands.



Conférences et rencontres

Animateurs techniques, ils peuvent organiser des rencontres thématiques : « Comment bien rénover son logement ? », « En savoir plus sur la réglementation thermique » ... autant de sujets d'actualité sur lesquels ils s'attachent à sensibiliser le public.

19



Ma maison ma planète

Depuis 2008, les Espaces INFO→ENERGIE en Auvergne organisent une semaine d'animations gratuites à destination du grand public, *Ma maison ma planète*.

Celle-ci s'intègre dans le cadre national de la Fête de l'énergie initiée par l'ADEME.

Au programme : visites, expositions, conférences...



Prêts d'expositions

Les Espaces INFO→ENERGIE disposent d'expositions thématiques qui peuvent être prêtées gracieusement : « Rénovation performante », « Changements climatiques, agissons dès à présent ! »...

Retrouvez toutes nos expositions sur le site

www.info-energie-auvergne.org

DES EXPERTS près de chez vous

Au sein de 7 Espaces

INFO→ÉNERGIE,

12 conseillers énergie

répartis sur toute

l'Auvergne assurent un service d'informations de proximité gratuit et vous aident à concrétiser votre projet en toute objectivité.

Une charte nationale garantit la gratuité, la neutralité et l'indépendance des services proposés.



En Auvergne, le réseau est soutenu par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), le Conseil Régional et le Conseil Général de chaque département qui apportent aux sept structures porteuses d'un Espace **INFO→ÉNERGIE** une aide financière, technique et logistique.

**Les conseillers INFO→ENERGIE sont membres
du Réseau rénovation info service.**



www.info-energie-auvergne.org

